

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CLES DE REPARTITION CONTRATS SRH / ALO

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2022

Réuni le : 28/11/2022

Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les clés de répartition des contrats mutualisés entre le SRH et l'ALO

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

valide les clés de répartition des contrats mutualisés entre le service restauration et le service administration logistique comme présenté en pj

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0